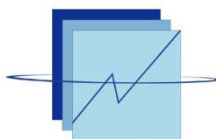


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d’analyse T4 2022



Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

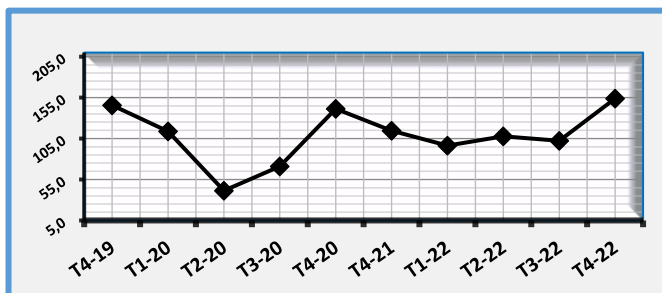
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 79,2% pour les services de soutien et de bureau, 74,3% pour l'immobilier, 93,6% pour l'hébergement et la restauration, 83,0% pour le transport et l'entreposage et enfin 76,6% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Une hausse du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a augmenté de 34,3% au quatrième trimestre 2022, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'amélioration du chiffre d'affaires issu des services de restauration (+54,3%). Toutefois, il est noté une détérioration du chiffre d'affaire des activités d'hébergement (-7,3%). Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires de la branche s'est accru de 28,7%, comparativement à celui de 2021.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration



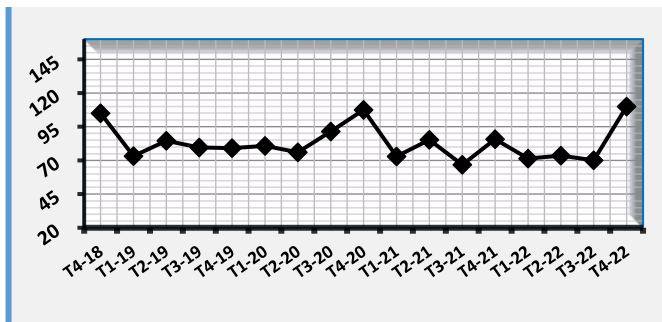
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une progression du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Au quatrième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est relevé de 28,3% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec l'augmentations de celui des publicités et études de marché (+46,8%) et de celui des activités juridiques et comptables (+32,8%).

Au total, le chiffre d'affaires de cette activité s'est bonifié de 4,6% sur l'année 2022, par rapport à l'année précédente.

Graphique 2 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

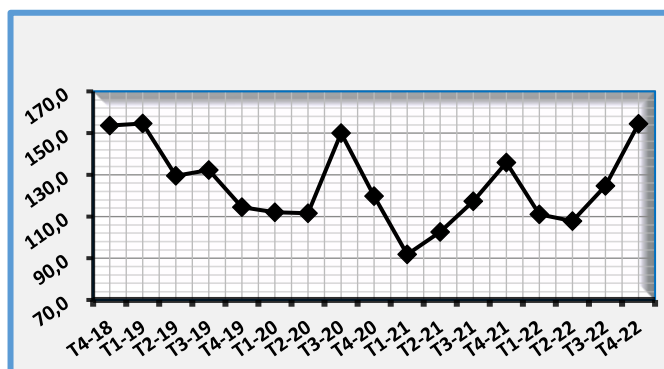


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une augmentation du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au quatrième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti en hausse (+13,6%), par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à l'amélioration du chiffre d'affaires issu de la location immobilière et des activités sur biens propres (+13,7%) et des activités des agences immobilières (+8,4%). Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires des services immobiliers s'est redressé de 11,2%, en comparaison avec celui de 2021.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers

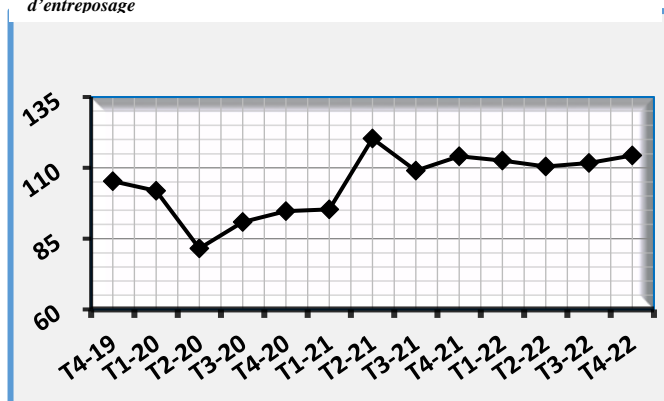


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une amélioration du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a connu une progression de 0,3% au quatrième trimestre 2022. Cette augmentation est en relation avec la hausse du chiffre d'affaires des activités de toutes les sous-branches, hormis celles du transport par eau et du transport terrestre dont les chiffres d'affaires ont, respectivement, chuté de 13,5% et de 7,7% sur la période sous revue. Le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a connu une hausse de 2,4% au cours de l'année 2022, comparé à celui de 2021.

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

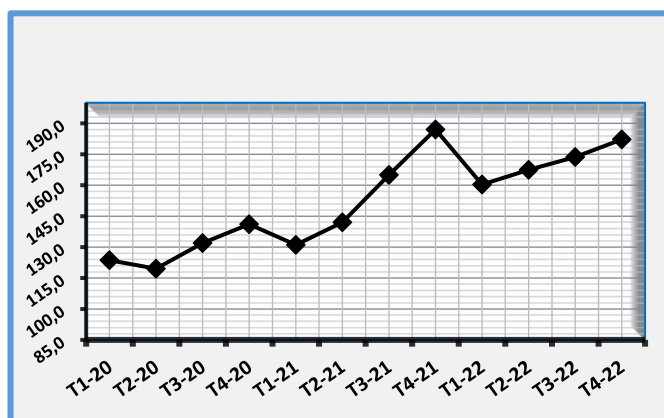


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une baisse du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau a baissé de 2,6% au quatrième trimestre 2022, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la régression du chiffre d'affaires des agences de réservation et voyageur (-26,3%), des activités d'« enquêtes et sécurité » (-22,2%), et des activités de soutien aux bâtiments (-18,9%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités de location et location-bail ainsi que celui des activités liées aux ressources humaines, ont augmenté respectivement de 8,9% et 8,8 sur la même période. Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est en revanche accru de 9,4%, comparativement à celui de l'année précédente.

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T4-21	T3-22	T4-22	T4-22/ T4-21	4T-22/4T-21
HEBERGEMENT	126,8	117,0*	117,6	-7,3	18,1
Services d'Hébergement	126,8	117,0*	117,6	-7,3	18,1
RESTAURATION	107,7	94,6*	166,1	54,3	33,8
Services de Restauration	107,7	94,6*	166,1	54,3	33,8
ENSEMBLE	114,6	102,3*	153,9	34,3	28,7

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

(*) Données mises à jour

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Désignation des services	T4-21	T3-22	T4-22	T4-22/ T4-21	4T-22/4T-21
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	110,4	101,1	146,5	32,8	12,8
Activités juridiques et comptables	110,4	101,1	146,5	32,8	12,8
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	81,9	54,0*	83,5	2,0	-15,2
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	81,9	54,0*	83,5	2,0	-15,2
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	84,3	70,3	123,8	46,8	10,6
Publicité et études de marché	84,3	70,3	123,8	46,8	10,6
ENSEMBLE	85,7	70,1*	110,0	28,3	4,6

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

(*) Données mises à jour

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T4-21	T3-22	T4-22	T4-22/ T4-21	4T-22/4T-21
ACTIVITES IMMOBILIERES	135,9	124,7	154,4	13,6	11,2
Location immobilière et activités sur biens propres	140,6	128,6	159,9	13,7	11,0
Activités des agences immobilières	26,7	30,6	29,0	8,4	25,8
ENSEMBLE	135,9	124,7	154,4	13,6	11,2

Source : ANSD/DSECN/DSC/BE

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T4-21	T3-22	T4-22	T4-22/ T4-21	4T-22/4T- 21
TRANSPORTS TERRESTRES	80,5	71,5*	74,3	-7,7	-0,6
Transports routiers de passagers	87,9	78,1*	81,2	-7,7	-0,6
TRANSPORTS PAR EAU	59,1	8,6	51,2	-13,5	-45,4
Transports maritimes et côtiers	59,1	8,6	51,2	-13,5	-45,4
TRANSPORTS AÉRIENS	58,6	102,8*	86,6	47,8	58,3
Transports aériens	58,6	102,8*	86,6	47,8	58,3
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	171,5	179,1	182,2	6,3	0,2
Entreposage	158,4	158,3	145,0	-8,4	16,7
Activités des auxiliaires de transport	174,3	182,3	189,2	8,5	-2,4
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	118,4	119,2	119,2	0,7	5,5
Activités de poste et de courrier	118,4	119,2	119,2	0,7	5,5
ENSEMBLE	114,1	111,7*	114,4	0,3	2,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Données mises à jour

Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T4-21	T3-22	T4-22	T4-22/ T4-21	4T-22/4T- 21
LOCATION ET LOCATION-BAIL	289,6	302,6	315,4	8,9	32,2
Location et location-bail	289,6	302,6	315,4	8,9	32,2
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	182,4	193,9	198,4	8,8	21,5
Activités liées aux ressources humaines	182,4	193,9	198,4	8,8	21,5
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	68,9	55,5	50,8	-26,3	2,0
Activités des agences de réservation et voyagistes	68,9	55,5	50,8	-26,3	2,0
ENQUETES ET SECURITE	124,6	76,0	96,9	-22,2	-29,8
Enquêtes et sécurité	124,6	76,0	96,9	-22,2	-29,8
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	169,5	129,9	137,4	-18,9	-4,4
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	169,5	129,9	137,4	-18,9	-4,4
ENSEMBLE	187,0	173,7	182,2	-2,6	9,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général Adjoint : **Dr Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Ndoffene DIOUF.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**